

Eléments d'analyse comparée des données recueillies dans les différents observatoires de l'ARCEP et les résultats de l'enquête CREDOC

Le présent document met en regard les résultats de l'enquête menée par le CREDOC sur les équipements et les usages des individus avec les données issues des enquêtes statistiques de l'ARCEP. Il ne s'agit pas de qualifier de meilleure l'une ou l'autre des mesures, mais d'expliquer en quoi les périmètres d'observations sont différents.

En préambule, les données du CREDOC sont des informations portant uniquement sur le marché résidentiel et résultent uniquement des déclarations des individus. Les données publiées par l'Autorité émanent des opérateurs de communications électroniques et portent sur l'ensemble de la consommation toutes clientèles confondues. Le partage de ces informations entre les marchés « entreprise » et « grand public » est souvent délicat pour les opérateurs, dans la mesure, par exemple, où toutes les entreprises ne souscrivent pas obligatoirement des offres dédiées aux professionnels. Ces situations peuvent expliquer en partie des décalages entre les enquêtes menées auprès des consommateurs et celles menées auprès des opérateurs de communications électroniques.

I. Equipement et Accès au haut et très haut débit

Le nombre d'individus disposant d'une connexion internet à domicile selon l'enquête CREDOC est de 44 millions¹ en 2013. Cela représente 81 % de la population résidant en France de plus de 12 ans (77% de la population utilise effectivement une connexion à internet, certaine personne pourtant équipée déclarent ne jamais se connecter à internet).

Selon les données de l'observatoire de l'ARCEP, le nombre d'abonnement à internet fixe² en métropole pour la clientèle résidentielle représente un peu plus de 22 millions en 2013. En calculant un taux de pénétration par rapport au nombre de ménages³ en France métropolitaine, le taux obtenu est légèrement supérieur à 80 %, soit très proche du résultat obtenu par le CREDOC.

Le taux de pénétration de la Fibre (FttH) calculé comme le ratio des abonnements (source observatoire) par le nombre de foyer est de 1,5%. La croissance observée dans l'observatoire (>70%) ne se traduit pas totalement dans les données de l'enquête Credoc, dans laquelle le taux d'équipement apparait à 3%, comme en 2012. La méthode d'échantillonnage ne permet pas toujours de pouvoir traduire précisément des événements (ici, le nombre de personnes équipées) peu fréquents.

¹ La population considérée pour les résidents en France de 12 ans et plus est 54 317 576.

² Estimation à partir de l'observatoire HD/THD et de l'enquête annuelle provisoire 2012.

³ Le nombre de ménages retenu repose sur les chiffres du recensement 2010 pour la France métropolitaine. Le nombre de ménage est 27 106 516.

http://www.insee.fr/fr/themes/tableau_local.asp?ref_id=FAM&millesime=2010&nivgeo=METRODOM&codgeo=1

La répartition des modes d'accès est relativement proche dès lors que sont regroupés le câble et la fibre, en raison de la confusion possible concernant les accès par fibre optique avec terminaison coaxiale. Les consommateurs s'abonnent à une offre fibre optique et donc déclarent être abonnés à la fibre optique alors que du point de vue de l'enquête HD/THD, il s'agit d'un abonnement câble.

	Résultats de l'enquête CREDOC	Observatoire HD / THD T2 2013
Par l'ADSL	90 %	91 %
Par le câble et la fibre optique	8 %	8 %
Par d'autres moyens	2 %	> 1 %

II. Services mobiles

a. Taux d'équipement / Taux de pénétration

Les données publiées par l'ARCEP au 30 juin 2013 estiment le taux de pénétration, à 114% de la population (France entière). Il s'agit du ratio du nombre de cartes SIM en services sur la population française au 1^{er} janvier 2012, source INSEE.

En excluant le segment entreprises (et notamment les cartes MtoM) et en ne prenant que le marché métropolitain, les données ARCEP estiment à 103 % le taux de pénétration pour la population des 12 ans et plus.

	Taux d'équipement en téléphonie mobile CREDOC	Taux de pénétration 2 ^{ème} trimestre Observatoire des services mobiles
2012	88 %	100 %
2013	89 %	103 %

Population de référence : les 12 ans et plus

L'enquête CREDOC s'intéresse à l'équipement en terminaux mobiles des individus (de 12 ans et plus). Il s'agit de savoir si l'individu possède (au moins) un téléphone mobile personnellement.

Les données ARCEP sur les services mobiles comptabilisent le nombre de cartes SIM en service. Or le multi-équipement est fréquent : un individu peut posséder plusieurs cartes SIM pour un seul téléphone, ou posséder plusieurs cartes SIM et plusieurs téléphones, ce qui explique cette différence entre ces deux chiffres.